

N° Dossier A.T.P.P.V. :

Demande d'Accord Technique Préalable ou De Permission de Voirie (A.T.P.P.V.)

Seules les demandes reçues complètes au moins **21 jours (décompte hors jours fériés et week-ends) avant le 1^{er} jour du chantier font l'objet d'une étude.**

L'absence de réponse des services techniques dans le délai et à considérer comme un **REFUS**.

Date de réception de la demande :/...../.....

LE DEMANDEUR / MAITRE D'OUVRAGE

Nom :

Dénomination :

Adresse :

Tél : @ :

Référence du dossier :

ENTREPRISE(S) CHARGEE(S) DES TRAVAUX

Nom(s) :	Mission(s) :	Contact(s) : Nom(s) et téléphone(s)
----------	--------------	-------------------------------------

.....
-------	-------	-------

.....
-------	-------	-------

.....
-------	-------	-------

.....
-------	-------	-------

Contact en cas d'urgence disponible **7j/7j et 24h/24h** (Nom/Téléphone) :

.....

LOCALISATION DES TRAVAUX

Voie(s) (Ensemble des voies concernées par le projet) :

.....

Commune :
Complément d'adresse :

NATURE DES TRAVAUX

- Electricité
- Gaz
- Télécom
- Assainissement
- Adduction d'eau potable
- Pose de conduite
- Branchement
- Réparation Réseau
- Tranchée longitudinale
- Tranchée transversale
- Tranchée de faibles dimensions
- Autres :

DATE PREVISIONNELLE DES TRAVAUX : du/...../..... Au/...../.....

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

- Accotement
- Trottoir
- Chaussée
- Voie de bus
- Bande / Piste cyclable
- Stationnement
- Espaces Verts
- Autre type de cheminement :

Demande à retourner à la mairie accueil.mairie@louverne.fr , par courrier ou à déposer en Mairie : 02 rue de L'abbé Angot 53950 Louverné.

Tout dossier incomplet, mal renseigné et/ou **reçu hors délai fera l'objet d'un refus.**

Date :/...../.....
Signature :

LISTE DES PIÈCES OBLIGATOIRES A JOINDRE A LA DEMANDE

- Un plan de situation, type plan de la ville, comportant le(s) nom(s) de(s) la voie(s) ainsi que le(s) numéro(s) d'adressage.

- Un plan d'exécution côté à une échelle convenable avec mise en évidence du projet (couleur, légende).

- Un mémoire explicatif décrivant :
 - Les travaux,
 - La nature de l'occupation,
 - Les conditions d'exploitation de l'ouvrage
 - Le mode d'exécution prévu,
 - La date d'exécution souhaitée,
 - Les mesures envisagées sur le plan de l'exploitation de la route,
 - La sécurité de la circulation.

- Des documents permettant de juger de l'esthétisme des affleurements (nature et qualité des matériaux, couleur, aspect de surface, conditions d'implantations)

- Le cas échéant, une note de calcul justifiant la résistance et la stabilité des ouvrages ou installations.

- La définition des mesures d'entretien ultérieur de l'ouvrage.

Attention : La présente formalité ne dispense pas l'exécutant de :

1 - Souscrire une demande d'arrêt de circulation et de stationnement auprès du **Maire**. Cela, dans le cas où les travaux nécessitent la prise d'un arrêté de circulation. (Stationnement interdit, feux alternés, etc...).

2 – Réaliser une demande de **Déclaration de Travaux/Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux** via le site « Construire sans détruire ».